

Un bus itinérant pour promouvoir la santé en milieu montagnard

Éric Le Grand,

consultant en promotion de la santé, professeur affilié, École des hautes études en santé publique (EHESP),

Virginie Poujol,

directrice, Laboratoire d'études et de recherche sur l'intervention sociale (Léris).

L'ESSENTIEL

► **Porté par la maison des familles de Saint-Marcellin en Vercors (Isère), le dispositif En route vers la santé a été expérimenté de 2020 à 2023. Une psychologue et une travailleuse sociale proposaient aux 15-25 ans écoute, sensibilisation et consultations psychologiques gratuites à bord d'un bus sillonnant les 47 communes du territoire. Cette démarche d'« aller-vers », qui a fait l'objet d'une évaluation qualitative, a convaincu les élus locaux qui ont décidé sa pérennisation.**

De 2020 à 2023, le dispositif En route vers la santé a été mis en place par la maison des familles de Saint-Marcellin en Vercors (Isère) dans le cadre des expérimentations *Agir auprès de la jeunesse en milieu rural* du Fond d'expérimentation de la jeunesse (FEJ) [1]. Un bus aménagé, avec un binôme composé d'une travailleuse sociale et d'une psychologue, a sillonné les 47 communes rurales et montagnardes de ce territoire de 45 000 habitants. Il allait à la rencontre des jeunes de 15 à 25 ans afin de les sensibiliser aux questions de santé et de santé mentale, et pour celles et ceux qui le souhaitaient, leur proposer un suivi psychologique de six consultations gratuites. S'ils ne représentent qu'une faible part de la population (en 2018, 4 % ont entre 15-18 ans et 5 % entre 18 et 25 ans¹), ces jeunes sont néanmoins présents dans chaque commune. Pendant l'expérimentation, une évaluation qualitative [2] a été réalisée, intégrant des observations, 43 entretiens avec des

professionnels (jeunesse et santé) et des élus locaux, et 20 entretiens avec des jeunes ayant suivi les consultations proposées dans le cadre du dispositif itinérant, dont sont présentés ici les principaux enseignements.

Le bus En route vers la santé s'inscrit dans les démarches actuelles d'« aller-vers » qui traversent le champ du travail social et de la santé [3-5]. Cette expérimentation dans le champ de la santé mentale des jeunes s'est fondée sur des données épidémiologiques de l'Observatoire régional de la santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes² montrant une souffrance psychique des jeunes assez élevée (dépression, anxiété, tentatives de suicides, etc.) et plus particulièrement des jeunes filles, ainsi que sur les perceptions d'acteurs de la jeunesse du territoire (mission locale, point information jeunesse, Éducation nationale) faisant état d'une fragilité de cette population. La souffrance psychique en milieu rural y est associée à des vulnérabilités spécifiques : isolement, précarité, problème d'accès aux soins : « Certains jeunes venant à la mission locale et qui ont des soucis mentaux – certains allant vers des pathologies – hésitent à se rendre dans des structures libérales ou hospitalières, de peur d'être stigmatisés, mais aussi par manque de place ou de rendez-vous », exprime une conseillère de mission locale. De même, le territoire – très vallonné, avec de faibles liaisons de transport inter-communes – est une contrainte pour les jeunes. Comme le souligne une infirmière scolaire : « Bien que les jeunes viennent au lycée sur Saint-Marcellin, ils n'ont pas le temps de se rendre à un rendez-vous de soins ou autre en dehors des plages horaires scolaires, car ils doivent reprendre immédiatement le bus pour rentrer chez eux. »

En route pour la santé s'est ainsi ancré dans une double

problématique : apporter des réponses supplémentaires dans le champ de la prévention de la santé mentale et lutter contre le non-recours aux soins par une démarche de proximité, accessible à toutes et à tous, préservant l'anonymat et fondée sur la gratuité.

Un fort sentiment d'isolement

Au regard des caractéristiques du territoire et de l'isolement des jeunes en milieu rural, l'équipe a noué des alliances avec les professionnels (missions locales, établissements scolaires, structure d'accueil de jeunes, etc.) et les élus des communes pour favoriser l'implantation du dispositif et le faire exister dans le paysage local en mobilisant aussi différents moyens d'information (réseaux sociaux, prospectus, etc.). Ce maillage a permis notamment aux parents de jouer un rôle clé dans la mobilisation des jeunes pour se rendre dans les consultations individuelles proposées par le bus.

Entre septembre 2022 et juin 2023, les 125 permanences du bus dans les communes ont permis de sensibiliser 850 jeunes sur les questions de santé et de santé mentale. Ils étaient 30 jeunes, dont 19 filles, à suivre les consultations proposées. Ces permanences ont aussi été l'occasion d'identifier des situations intrafamiliales complexes et des sentiments d'isolement forts, liés notamment aux problèmes de mobilité, et/ou de manque de relations sociales.

Les sujets abordés par les plus jeunes portaient sur la gestion du stress, le harcèlement, la vie sexuelle et intime. La santé mentale reste un sujet tabou pour de nombreux adolescents qui hésitent à en parler par peur du jugement ou de la stigmatisation, surtout dans un contexte rural où l'isolement accentue ces difficultés. Beaucoup n'osent pas demander

de l'aide, et l'accès aux dispositifs comme le bus santé dépend souvent de l'intervention des proches ou d'un accompagnement spécifique.

À la suite des consultations, des orientations ont été faites vers des centres médico-psychologiques (CMP) pour un suivi plus approfondi (malgré la longue file d'attente) ; vers des psychologues ou psychiatres en libéral (bien que l'accès puisse être limité par des questions de moyens financiers ou de disponibilité) ou vers d'autres structures spécialisées du territoire. L'équipe du bus accompagnait les jeunes pour prendre contact avec ces structures et faciliter la transition.

Pour les 18-25 ans – qui ont moins fréquenté le bus, les lieux de permanence n'étant pas directement liés à leurs pratiques sociales –, le principal sujet abordé portait sur le sentiment d'isolement, la précarité, les droits sociaux.

La grande majorité de jeunes ayant bénéficié d'un suivi psychologique dans le bus avaient déjà consulté des psychologues, en libéral ou en institution. Ce dispositif leur apparaît comme un lieu différent : « *On n'a pas l'impression d'être chez un psychologue, on ne voit pas le temps passer pendant 45 min. C'est sous forme de dialogue ; le fait d'être dans un bus, c'est chouette, c'est moins protocolaire que si on allait dans une consultation en ville ou à l'hôpital.* », témoigne un jeune homme. La posture des professionnelles et le fait que le bus puisse venir à proximité de chez eux sont des éléments d'appréciation positive : d'une part on s'intéresse à leurs préoccupations, d'autre part on répond à leurs difficultés de mobilité.

Le bus, un levier de reconnaissance

En route pour la santé a répondu à des besoins de santé mentale chez les jeunes, tant dans leur prise en charge que dans la sensibilisation sur cette thématique. Au-delà, son implantation dans les communes a permis d'agir sur différents leviers dépassant le simple prisme de la santé. Pour les élus locaux, la présence du bus et les échanges avec le binôme de professionnelles ont été un moyen de mieux saisir l'impact de leur politique de jeunesse (logement, transport,

emploi, loisirs, etc.). De même, pour ces élus, et particulièrement ceux des petites communes n'excédant pas 200 habitants, le dispositif a renforcé un sentiment d'appartenance collectif et politique à la communauté de communes et celui d'être considérés comme un rouage important dans la préservation de la santé mentale des jeunes. Ceci a permis de faire évoluer les représentations sur la nécessité de politiques locales de jeunesse concertées pour travailler sur la santé mentale des jeunes, et également sur les questions d'emploi. Ce sentiment s'est également traduit par leur contribution financière à la pérennisation du bus au terme de l'expérimentation³.

Pour les jeunes ruraux, même s'ils ne vont pas à la rencontre des professionnelles ou ne bénéficient pas d'un suivi, le passage du bus sur leur commune a renforcé le sentiment qu'ils comptent pour les représentants politiques locaux avec leurs valeurs, leurs pratiques, leurs aspirations et leurs difficultés. Le dispositif a permis à la fois le renforcement d'un lien social sur le territoire et le fait d'être reconnu dans sa « singularité de jeune ». Comme le souligne une jeune fille, « *dans nos communes, on ne voit pas grand monde, on est un peu isolés entre jeunes. C'est adapté à nous, et aussi c'est pour nous, c'est signe que l'on nous reconnaît, que l'on a de l'importance en tant que jeune, on pense à nous...* »

La démarche d'« aller-vers » En route vers la santé, répondant aux

questionnements autour de la santé des jeunes, a su développer un écosystème intégrant les jeunes, les professionnels, mais aussi les politiques locales de jeunesse, qu'elles soient de santé ou non. À la fin de l'expérimentation, ceci a conduit à pérenniser le financement du dispositif, toujours actif aujourd'hui. En outre, si elle s'est inscrite comme une modalité de réponse aux problèmes d'accès aux soins et à la prévention dans les territoires ruraux, elle a permis – en miroir – de rendre visible les jeunes qui y vivent. ■

1. *Diagnostic social enfance jeunesse familles, Saint-Marcellin, Vercors, Isère Communauté*. Adelia, 2022.

2. *Diagnostic territorial santé mentale des jeunes du territoire Saint-Marcellin, Vercors, Isère Communauté*. ORS Auvergne-Rhône-Alpes, 2018.

3. En ligne : <https://saintmarcellin-vercors-isere.fr/en-route-vers-la-sante.html>



Cet article est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Stromboni T., Arino G. *Agir auprès de la jeunesse en milieu rural. Enseignements de l'appel à projets « Jeunes en milieu rural » (2019-2024) du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse*. [Notes & rapports] Paris : Injep, 2024, n° 16 : 145 p. En ligne : <https://injep.fr/wp-content/uploads/2024/11/Rapport-2024-16-AP-RURAL.pdf>

[2] Le Grand É., Poujol V. *Jeunes en milieu rural. En route vers la santé*. [Rapport final] Montpellier : Lérís, 20 octobre 2023 : 54 p. En ligne : <https://leris.org/un-bus-itinerant-pour-promouvoir-la-sante-mentale-des-jeunes-en-milieu-montagnard/>

[3] Géry Y., Hamel E. « Aller-vers » pour promouvoir la santé des populations. *La Santé en action*,

décembre 2021, n° 458. En ligne : <https://www.sante-publiquefrance.fr/inegalites-sociales-et-territoriales-de-sante/documents/magazines-revues/la-sante-en-action-decembre-2021-n-458-allers-vers-pour-promouvoir-la-sante-des-populations>

[4] Parisse J., Porte E. Les démarches d'« aller-vers » dans le travail social : une mise en perspective. *Cahiers de l'action*, décembre 2022, n° 59 : p. 9-16. En ligne : <https://injep.fr/publication/des-liens-et-des-lieux-l-allers-vers-en-pratiques/>

[5] Avenel C. L'aller-vers au cœur des mutations du travail social. *Revue du droit sanitaire et social*, juillet-août 2021, n° 4 : p. 713-727.